Deuxième Circonscription de la Haute-Corse

PIERRE PASQUINI

Officier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Unique Candidat des Mouvements de Droite - R.P.R. - U.D.F. - Centristes

Une élection curieuse :

Député sortant de la 2ème Circonscription, j'ai eu l'honneur de recevoir l'investiture des trois Mouvements composant l'Opposition Nationale : le R.P.R., l'U.D.F. et le Mouvement Centriste.

Vous connaissez la condition essentielle de la participation à un second tour : il faut au premier tour avoir réalisé sur son nom 12,5 % des inscrits, soit 6.300 voix.

Tout permettait de penser que la Droite allait s'assurer dans cette 2ème Circonscription de HAUTE-CORSE une victoire très facile puisqu'elle totalisait aux dernières élections Régionales plus de 15.000 voix.

Hélas, alors que tout militait en faveur du respect de l'unité pour mieux combattre nos adversaires essentiels, certains candidats ont pris le risque de diviser les voix de la Droite et dès lors, ces 15.000 voix doivent se partager en trois ou quatre parties.

Ainsi donc, un siège assuré est mis en difficulté SI VOUS NE VOTEZ PAS DES LE PREMIER TOUR LE SEUL CANDIDAT QUI PUISSE SE RECLAMER DE LA DROITE : LE CANDIDAT INVESTI.

Les raisons de mon investiture :

Tous les candidats sortants de la Législature n'ont pas été automatiquement réinvestis.

Le choix qui a été fait de moi a été fonction de mon action politique à l'Assemblée Nationale et vous avez pu en juger par la Presse, la Radio, la Télévision au cours des combats essentiels que j'ai menés pour notre Ile, notamment lors des débats sur le statut particulier de la CORSE, sur la refonte des listes électorales, sur le refus du Traité de MAASTRICHT ou sur le statut fiscal dérogatoire.

Aucune occasion de défendre les intérêts de la CORSE n'a été négligée par moi au cours des années qui viennent de s'écouler pendant lesquelles la politique Socialiste pour la CORSE a été inexistante, sinon maléfique.

Le Gouvernement Socialiste nous a dotés d'un statut particulier Politique, alors que nous avions besoin d'une Loi-Programme appliquant un plan de développement.

Le Gouvernement Socialiste est responsable de l'état d'anarchie dans lequel se trouve la CORSE qui faisait dire récemment à un Magistrat de BASTIA : “qu'il n'y a plus d'Etat de droit en CORSE”.

Un programme pour la CORSE :

Le prochain Gouvernement issu de la Droite va devoir dégager les principes d'une politique pour l'Ile dont les principaux axes ont déjà été étudiés par des Commissions auxquelles j'ai participé et qui sont les suivants :

1 - Sécurité et Violence :

Il est certain que rien ne peut être entrepris en CORSE et pour la CORSE si la sécurité des personnes et des biens n'est pas totale et si la violence n'est pas jugulée de façon définitive. Ceci peut se faire par l'application des Lois de la République à la condition essentielle que la Police et les Juges puissent être motivés à faire leur métier par l'action d'un Etat qui les soutient.

2 - Développement économique :

Il faudra revenir à la politique du Général DE GAULLE et rénover la CORSE par un Plan de développement mis en œuvre par la Direction et le Ministère de l'Aménagement du Territoire dont le Gouvernement Socialiste a totalement négligé de se servir. Loin de supprimer certaines classes d'écoles et certains bureaux de Poste, comme il l'a fait dans un souci d'économie ridicule en contribuant ainsi à la désertification, il faut s'opposer de façon totale à la suppression des Equipements ruraux et implanter dans les régions à revitaliser des spécialistes ruraux chargés d'élaborer des propositions de développement : thermalisme, châtaignes, miel, oliviers, charcuterie, artisanat, etc... Les régions désertifiées recevront des aides spécifiques.

3 - Agriculture et ruralité :

Les villes trop encombrées vont permettre d'engager une politique de Ruralité qui verra des citadins revenir vers les campagnes. L'agriculture, quant à elle, doit faire l'objet d'un effort important. L'image de marque du véritable agriculteur Corse doit être revalorisée et il faut permettre à sa production d'être concurrentieile alors que les kiwis Corses ont été totalement abandonnés face à ceux de NOUVELLE ZELANDE, du BRESIL et même d'ITALIE, alors que la noisette est vendue à un prix dérisoire... L'agriculteur Corse possède des terrains, mais n'a pas eu encore les moyens d'investissement lui permettant de gérer une véritable entreprise agricole. Il y a lieu d'étudier et de régler son surendettement, de lui accorder des crédits d'impôt et une aide au transport de ces produits.

4 - Statut fiscal dérogatoire :

Le Gouvernement, qui a pensé aux producteurs de canne à sucre et d'ananas des départements d'Outre-Mer, a oublié les producteurs Corses et il a négligé de solliciter de la Communauté Européenne le statut fiscal dérogatoire que toute la population appelle de ses vœux.
Je me suis fait l'interprète de ces souhaits en interpellant le Gouvernement avec l'accord total de Jacques CHIRAC et des Responsables U.D.F. et Centristes, ce qui me permet de penser que le Gouvernement de l'alternance se penchera favorablement sur ce problème.

5 - Moyens de transport :

Par voie de conséquence, la production Corse ne doit en aucune façon être à la merci d'une grève sectorielle le plus souvent étrangère à l'Ile, mais qui la pénalise tout entière. Il y a donc lieu une fois pour toutes de réglementer le service minimum.

6 - Allocation à la mère au foyer :

11 Millions de femmes travaillent, la plupart d'entre elles davantage par nécessité financière plutôt que par goût. Il s'agit de créer l'allocation de la mère de famille qui permettra à celle-ci de rester au foyer et de s'occuper de ses enfants. Elle sera ainsi un élément d'équilibre dans une société qui en a bien besoin.

7 - Université :

Il y a lieu de se préoccuper, dès maintenant et dans tous les cas avant d'en subir les conséquences, des débouchés que peuvent avoir les étudiants de plus en plus nombreux sortant avec leurs diplômes d'une Université sans être assurés de trouver les emplois que ceux-ci pouvaient leur faire espérer.

8 - Dotations globales :

Les dotations globales d'équipements et d'investissements offertes aux petites communes sont insuffisantes et contribuent quelquefois à les endetter. Il y a lieu d'augmenter ces dotations de façon notable.

9 - Politique de déchets :

Il y a lieu de mettre en œuvre une politique régionale de centralisation des déchets et de création d'incinérateurs. L'environnement étant l'affaire de tous, il y a lieu de créer le délit pénal d'atteinte à l'environnement.

10 - Télévision régionale :

La télévision régionale doit pouvoir augmenter ses heures d'émission afin de servir le commerce et l'industrie locales.

Voici, Mademoiselle, Madame, Monsieur et Chers Compatriotes, résumées un certain nombre d'idées qui ne sont pas très difficiles à mettre en œuvre, mais qui permettraient d'assurer à la CORSE des progrès essentiels, sous réserve de la première condition exigée : retour à la sécurité et rejet de la violence.

Voici, dans tous les cas, un véritable programme que je m'attacherai à mettre en œuvre avec le goût de le réaliser et la persuasion que je mettrai à y décider les membres du Gouvernement.

PIERRE PASQUINI